



6310, avenue Somerled
Montréal (Québec) H3X 2B8
Téléphone : 514 596-3384
Télécopieur : 514 788-1671

Séance du conseil d'établissement

Jeudi 16 octobre 2014

Salon du personnel

18 h 30 à 20 h 30

Procès-verbal

Présences :

Représentants de l'école : Marie-Josée Normandin, Pierre-Emmanuel Pednault, Julie Hébert, Nancy Fafard, Luc Gravel.

Représentants des parents : Caroline Bélanger, Nabil Khalid, Geneviève Sauviat, Jean-François St-Arnaud, Brian Walker.

Public : Marilena Côté-Lecaldare, Christine Gagné, Ann Claude Simoneau et Joyce Haeley.

Absences : Édith Faner.

1. Ouverture de l'assemblée :

1.1. Mot de bienvenue et tour de table

Marie-Josée Normandin salue les gens présents autour de la table et demande à tous de se présenter.

1.2. Prise des présences et vérification du quorum

Madame Normandin précise que pour obtenir le quorum, il doit y avoir trois parents présents. Les présences sont prises et le quorum est atteint.

2. Question du public:

Madame Ann Claude Simoneau demande s'il est possible de connaître les allergies des enfants de la classe de son/ses enfant(s) afin de mieux gérer le contenu de la boîte à lunch. Elle mentionne qu'on refuse parfois que les enfants mangent certains aliments à cause des allergies présentes dans la classe. Madame Normandin répond qu'elle doit valider ce qu'il est possible de faire à cet égard et qu'elle lui répondra par courriel ou qu'elle reviendra sur le sujet lors de la prochaine rencontre du CÉ.

Madame Ann Claude Simoneau revient sur un problème de communication survenu il y a quelques semaines alors qu'elle venait chercher ses enfants au service de garde le soir.



**Commission
scolaire
de Montréal**

Elle demande s'il n'y aurait pas une façon de communiquer aux parents que les enfants sont au parc plutôt qu'à l'école? Madame Normandin répond qu'elle reviendra sur le sujet lors de la prochaine rencontre du CÉ.

Marilena Côté-Lecaldare et Christine Gagné présentent aux membres du CÉ le projet de formation « Parler pour que les enfants écoutent, Écouter pour les enfants parlent » qui pourrait être offert aux parents de l'école Marc-Favreau. Il s'agit d'un atelier de sept semaines, à raison de 2 heures par atelier, qui se tient habituellement le soir et qui ne s'inscrit pas dans le cadre d'un projet de recherche. L'enveloppe attribuée à cette activité serait laissée à la discrétion de l'école.

Nancy Fafard mentionne que les professeurs pourraient cibler certains parents pour qui cette formation serait bénéfique. Brian Walker s'inquiète de la réaction des parents qui pourraient se sentir forcés de participer... Madame Normandin affirme que les parents potentiellement ciblés sont habitués de collaborer avec le personnel et les professionnels et qu'il y a un bon lien de confiance entre eux et l'école.

Les membres du CÉ proposent à Mesdames Côté-Lecaldare et Gagné de préparer un document explicatif avec coupon-réponse qui sera remis lors des rencontres de parents le 20 novembre. Un kiosque pourrait aussi être organisé ce soir-là.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour et compte-rendu de l'assemblée générale du 11 septembre 2014 :

Les points suivants sont ajoutés à la section des dossiers d'information de l'ordre du jour :

5.1.9 Utilisation du gymnase

5.1.10 Conflit d'intérêts avec la CSDM

L'adoption du compte-rendu de l'assemblée générale du 11 septembre 2014 est reportée à la prochaine réunion pour permettre à tous de le consulter. Un correctif est demandé au point 2. On devrait y lire que Caroline Bélanger a été élue à titre de déléguée au Comité de Parents.

4. Élections :

4.1. Nomination du président, du vice-président et du secrétaire

Jean-François St-Arnaud est élu par acclamation à titre de président du CÉ.

Nabil Khalid est élu par acclamation à titre de vice-président du CÉ.

Geneviève Sauviat est élue par acclamation à titre de secrétaire du CÉ.

4.2. Mot du président

Monsieur St-Arnaud parle de l'importance qu'il accorde à l'esprit de communication entre les parties prenantes afin d'atteindre les objectifs en tant que membres du conseil d'établissement. De plus, il demande à tous de bien se préparer pour les rencontres afin d'assurer le bon fonctionnement des réunions et d'accorder le temps et l'énergie nécessaires à tous les sujets.

4.3. Mot de la directrice (adjoint, informations par courriel, fête de la rentrée, etc.)

Madame Normandin souligne que la transition se fait très bien avec le nouvel adjoint à la direction dont l'entrée en fonction était la fin septembre. La division des niveaux entre elle et Monsieur Pednault demeure la même qu'avec Manon Charland.

Pour ce qui est des communications, la préparation d'une liste d'adresses courriel est en cours afin de faciliter les échanges avec les parents et d'être plus écologiques!

La fête de la rentrée ne s'est malheureusement pas déroulée aussi rondement qu'espéré. L'entreprise Dynamix avait été engagée pour animer des activités pour les enfants. Madame Normandin mentionne que la facture demeure impayée et qu'elle veut négocier le tarif de 1800 \$ à la baisse puisque les employés de Dynamix sont arrivés en retard et qu'il leur manquait du matériel. De plus, le jeu proposé, basé sur la coopération, n'a pas bien fonctionné. Madame Normandin demande aux membres du CÉ s'ils sont d'accord pour l'appuyer dans ses démarches auprès de l'entreprise Dynamix si la négociation n'aboutit pas. Les membres acceptent de lui fournir du support au besoin.

5. Travaux du conseil

5.1. Dossiers d'information

5.1.1. OPP budget de fonctionnement

Il n'y aura pas d'OPP cette année à l'école.

5.1.2. Déclaration de clientèle 2014-2015

L'école a déclaré 470 élèves et elle en compte actuellement 469. L'an dernier, il y avait 484 élèves. Cette année, il y a deux classes de maternelles d'accueil en moins.

Ces enfants sont à l'école Notre-Dame-de-Grâce pour l'année, mais pourraient vouloir revenir l'an prochain pour la 1ere année.

Madame Normandin fait un retour sur la situation de la surpopulation des écoles du quartier et des modifications de territoire à venir, ajout de roulotte et nouvelle construction. Monsieur St-Arnaud se questionne par rapport à la proactivité du conseil d'établissement quant aux décisions à prendre pour l'année à venir. M. Khalid suggère d'aller rencontrer les élus pour faire valoir notre point. Les membres du CÉ décident de faire un remue-méninges lors de la prochaine rencontre pour déterminer les possibilités et priorités du CÉ à ce sujet pour l'année à venir. De plus, il est décidé de conserver le sujet de la surpopulation à l'ordre du jour pour chaque réunion.

5.1.3. Nouveaux territoires

Madame Normandin rappelle aux membres du CÉ les modifications probables du territoire de l'école Marc-Favreau, c'est-à-dire le territoire délimité par les rues Cavendish, Sherbrooke, Hingston et Côte-St-Luc. Cette décision n'a toutefois pas encore été entérinée par la Commission Scolaire.

5.1.4. Cohabitation bibliothèque/art dramatique

Madame Normandin mentionne qu'il y aura une rencontre de suivi sous peu par rapport à la cohabitation bibliothèque/art dramatique. Malgré de petits irritants qui devraient pouvoir être réglés, la cohabitation se déroule bien. De cette façon, chaque groupe bénéficie de 30 minutes par semaine à la bibliothèque. Les professeurs présents affirment que cela est suffisant pour emprunter les livres et que la lecture s'effectue sans problème en classe.

Madame Normandin ajoute que les cours de musique ont été relocalisés dans une classe de maternelle qui a été fermée.

5.1.5. Budgets de l'école

Madame Normandin distribue le document Situation financière – Exercice 2014-2015. Elle explique les différents fonds aux membres du CÉ, la provenance de l'argent et son utilisation.

5.1.6. PLUM

Suite à l'exercice d'évacuation qui a été effectué au cours des premières semaines de l'année scolaire, le personnel a constaté que le plan de mesures d'urgence devait être modifié pour être plus efficace. Un autre exercice sera nécessaire. Il n'y aura pas de pratique pour l'exercice de confinement.

5.1.7. Service de garde : comité des usagers / Période de dîner dans les classes

Brian Walker se questionne quant au déroulement du dîner dans les classes puisque les règles varient beaucoup d'un groupe à un autre. Il se demande si les élèves de 5^e et 6^e année ne pourraient pas être regroupés pour la période de dîner pour éviter ces inégalités et leur offrir plus de liberté. Madame Normandin répond que la logistique de la période de dîner s'avère plus complexe étant donné la situation de surpopulation et le manque de locaux. Le fait de dîner dans la classe permet aussi d'être proche des casiers. Madame Normandin assure M. Walker que tout est fait pour s'assurer de la qualité du travail des éducateurs du service de dîner.

5.1.8. Fondation

La Fondation est particulièrement active cette année. M. Khalid mentionne qu'il fera des comptes rendus des activités de la Fondation.

5.1.9. Utilisation du gymnase

M. Walker désire comprendre la décision de modifier l'horaire du cours d'éducation pour les groupes de maternelle MA et MC. Pour ces deux classes, les cours auront lieu aux deux semaines (pendant 1 heure) plutôt que 30 minutes par semaine. Madame Normandin explique ce qui a forcé l'école à prendre cette décision. Madame Julie Hébert, enseignante d'éducation physique, affirme qu'elle aurait préféré que tous les groupes de maternelle continuent d'avoir leur cours sur une base hebdomadaire, mais la plage horaire d'une heure qui leur était attribuée ne permettait pas aux deux groupes d'avoir chacun un cours de 30 minutes.

5.1.10. Conflit d'intérêt des membres du CÉ avec la CSDM

Madame Normandin doit s'assurer que tous les représentants des parents du CÉ ne sont pas en conflit d'intérêts avec la CSDM. Ceux-ci confirment n'avoir aucun lien avec la CSDM.

5.2. Dossiers à approuver ou à adopter

5.2.1. Règles de régie interne du CÉ et calendrier des réunions (pour adoption)

L'adoption des Règles de régie interne du CÉ est reportée à la prochaine réunion.

5.2.2. Sorties éducatives (pour approbation)

La liste des sorties éducatives est approuvée.

S'il devait y avoir une demande de sortie entre deux rencontres du CÉ, M. St-Arnaud pourrait approuver ladite demande et ensuite en informer les autres membres du CÉ.

5.2.3. Campagnes de financement : pizza, Leucan (pour approbation)

Les campagnes de financement sont approuvées.

5.2.4. Budget du CÉ et budget de formation pour le CÉ (pour adoption)

Le budget du CÉ et le budget de formation pour le CÉ sont adoptés.

6. Mot du délégué au comité de parents

Caroline Bélanger mentionne que Madame Mastromonaco a réaffirmé l'importance d'aller voter aux prochaines élections scolaires. Madame Bélanger ajoute qu'elle fera parvenir aux membres du CÉ une vidéo d'un débat entre les différents candidats à la présidence de la CSDM.

7. Varia

Aucun point au varia.

8. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 26 novembre.

9. Levée de la séance 21h07

Jean-François Saint-Arnaud
Président

Marie-Josée Normandin
Directrice